

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois du mois de mai à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de PLEVEN dûment convoqué s'est réuni, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur GUILBERT Christian, Maire.

Etaient présents : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Estelle HERVE, Jacqy GUERIN, Christian EON.

Absents excusés : Marie LECOULIER.

Secrétaire de séance : Aurore BAUCHE.

2024-22 AVENANT N° 1 LOT N° 6

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des modifications concernant le marché de restructuration et extension de la mairie sont nécessaires, concernant le lot n° 6 couvertures / étanchéité.

Sur proposition du Maître d'œuvre, et en accord avec l'entreprise concernée, il convient de voter les modifications suivantes :

LOT 6 : MACE travaux supplémentaires 11 818.25 € HT soit 14 181.90 TTC

Le nouveau montant du marché pour le lot 3 est donc de :

76 086.41 € HT soit 91 303.69 € TTC

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTTE l'avenant

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour le marché

2024-23 AVENANT N° 2 LOT N° 6

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise MACE couverture, concernant le lot n° 6 couvertures / étanchéité, a demandé à changer le Rib inscrit dans le marché initial de rénovation de la mairie.

La nouvelle banque est : THEMIS BANQUE

Code banque : 11449

Code guichet : 00002

N° Compte : 0224719001J

Clé : 92

Domiciliation : THEMIS BANQUE 41 Avenue Gambetta 92400 COURBEVOIE

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTTE l'avenant et le nouveau RIB

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour le marché

2024-24 DEVIS ISOLATION GRENIER MAIRIE

Monsieur le Maire présente les propositions concernant l'isolation du grenier de la mairie.

APRES ETUDE DES OFFRES LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de retenir l'offre de Calipro pour un montant de 3353.37 HT soit 4024.04 TTC.

2024-25 PRET POUR LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'un emprunt court terme a été inscrit pour le lotissement du Bas Bourg. Après étude il s'avère qu'un emprunt d'un montant de 150 000 euros est nécessaire. Monsieur le Maire précise que c'est un emprunt à court terme, sur trois ans afin d'attendre la vente des lots.

APRES ETUDE DES OFFRES LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de retenir l'offre du Crédit Mutuel.

Montant :	150 000 €
Indexation :	Euribor 3 mois moyenne (taux 3.819%)
Marge :	0.99 %
Remboursement :	36 mois

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à la réalisation de ce prêt.

2024-26 POSTE D'ADJOINT

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'un des adjoints a démissionné en septembre dernier et qu'il souhaite que ce poste vacant soit à nouveau pourvu avec pour délégations la gestion des affaires scolaires et des finances. Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des candidats. En l'absence de candidat, il propose Mme BAUCHE Aurore, et demande à l'assemblée si un vote à bulletin secret est demandé.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter à main levée.

Le résultat du vote : **12 voix et 1 abstention.**

DECIDE que la date de prise des fonctions sera le 1^{er} juin 2024, sur la même base de rémunération que le premier adjoint soit 8.5 % de l'indice terminal.

2024-27 ACHAT TERRAIN BAS BOURG

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération 2021-14 le Conseil Municipal avait décidé de l'achat d'un terrain pour un lotissement jouxtant le clos fourmier (ZC 179 et 180). Il avait été décidé que ce lotissement serait géré par le budget 84003. Monsieur le Maire précise que depuis, pour des raisons ad-

ministratives, le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau nom de lotissement « le bas bourg », par conséquent, l'achat du terrain sera payé sur le budget 84004.

APRES ETUDE DES OFFRES LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat.
